



SNPTES – Un syndicat de l'UNSA-Education

MOUVEMENT DE GREVE DES INFORMATIENS DE L'ACADEMIE DE POITIERS

Depuis plusieurs mois, les personnels informaticiens des Rectorats et Inspections Académiques dénoncent les manœuvres politiciennes et la logique purement comptable du gouvernement qui tente d'imposer une restructuration des services informatiques au détriment de la qualité et du service public. Le personnel informatique de l'académie de Poitiers a toujours été acteur de la modernisation et de l'évolution de l'informatique mais désapprouve un SDI (Schéma Directeur des Infrastructures) qui n'est qu'une déclinaison de la RGPP (Révision Générale des Politiques Publiques) visant à supprimer des postes en regroupant les ressources informatiques autour de 8 à 10 centres (au lieu de 29 actuels). Notons que ce n'est que la première étape avant une externalisation pure et simple des systèmes d'information de l'Education Nationale.

Concrètement, à terme, l'ensemble des données relatives aux élèves, aux personnels enseignants et non enseignants, les données financières des établissements et des écoles seront entre les mains d'entreprises privées. Ces dernières n'hésiteront pas à en faire un usage commercial. Pour preuve, l'application en charge des remboursements de frais de déplacement a d'ores et déjà été "confiée" à un voyageur. Ce voyageur possède ainsi toutes les coordonnées bancaires des personnels de l'Education Nationale, sans que ceux-ci en aient été préalablement informés. Les associations de parents d'élèves quant à elles protestent depuis plusieurs années contre la constitution de la Base Elèves du 1er degré au sein des Rectorats. Quelle sera leur réaction lorsque des sociétés privées seront tentées d'exploiter à des fins mercantiles l'ensemble des données élèves ?

Quid de l'assistance aux usagers et aux établissements scolaires ? Actuellement, les services informatiques des Rectorats et des Inspections Académiques sont garants d'une assistance de proximité et prennent en charge, dans un souci de service public, toutes les particularités locales. Quelle sera la qualité de service rendue par une plate-forme d'appel inter académique voire externalisée? Les usagers devront-ils s'adapter désormais aux contraintes de gestion d'un centre informatique national au lieu que l'informatique soit pour eux un prestataire de service ?

Conformément à l'appel de l'intersyndicale des personnels informaticiens (cf. communiqué ci-joint), une assemblée générale réunie à Poitiers le mercredi 16 juin 2010 a voté, dans une très large majorité, **une grève à compter du lundi 5 juillet et reconductible pour une durée illimitée. Cette grève, voulue responsable par les personnels, n'impactera pas le déroulement du baccalauréat mais empêchera la publication de résultats par les officines privées, médias, Ministère et académie.**